

# ((( OÙ SONT LES RISQUES DE POLLUTIONS ACCIDENTELLES SUR MON EXPLOITATION ? )))

## ((( LES RUISSELLEMENTS )))



- ((( CRÉATION DE ZONES DE RÉTENTION  
[entretien du bassin de rétention, tuyau non bouché, état des vannes]
- ((( PETITS AMÉNAGEMENTS POUR RE-DIRIGER L'EAU
- ((( ÉTAT DES GOUTTIÈRES ET PROTECTION DES REGARDS



## ((( TALUS )))



- ((( ÉTAT DES ÉLÉMENTS DE PROTECTION AUTOUR DE MA FERME
- ((( ÉTAT DES POINTS BAS [éxutoire]
- ((( UNE ZONE ENFRICHÉE NE VEUT PAS DIRE UNE ZONE PROTÉGÉE

## ((( CANALISATIONS )))



- ((( VÉRIFICATION RÉGULIÈRE DE LEUR ÉTAT  
[Protections des canalisations aériennes, vérification qu'il n'y a pas de remontée des canalisations enterrées]
- ((( SAVOIR OÙ VA LA FUITE SI UNE CANALISATION LÂCHE  
[Protection des regards et du réseau d'eau pluviale]  
[Savoir où débouchent les drains sous les ouvrages de stockage]

## ((( STOCKAGE ET STATION )))



- ((( MISE EN PLACE DES POIRES DE NIVEAU  
ou interrupteur à flotteur, nettoyage et test réguliers
- ((( VÉRIFICATION DES SÉCURITÉS HAUTES  
poires de niveau ou interrupteur à flotteur, nettoyage et test réguliers  
en niveau haut et très haut
- ((( MISE EN PLACE DE VANNES POUR STOPPER LES TRANSFERTS
- ((( HORAIRES D'ALLUMAGE ET MINUTERIE SUR LES POMPES

## ((( MATÉRIEL D'IRRIGATION )))



- ((( SURVEILLANCE HUMAINE  
[Privilégier l'irrigation en journée - être présent au démarrage - ouvrir les hydrants à leur maximum]
- ((( MISE EN PLACE DE SÉCURITÉ  
[Minuterie ou régulation électronique]
- ((( SURVEILLANCE DE L'ÉTAT ET MAINTENANCE DES TUYAUX  
[Avant remise en service et au moins 1 fois par an, nettoyage régulier]
- ((( VÉRIFICATION DES EFFLUENTS TRAITÉS  
[Connaissance de la valeur fertilisante des effluents]





Petit tour d'horizon, pour une eau de qualité !

## ((( LES RISQUES DE POLLUTIONS ACCIDENTELLES SUR MON EXPLOITATION )))



**Le risque 0 n'existe pas**  
Mais des accidents peuvent être évités en veillant à certains points essentiels

SI UN PLAN DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ, UN PLAN DES RÉSEAUX DOIT ÊTRE ÉTABLI. IL DOIT COMPRENDRE UN PLAN DES EAUX PLUVIALES, DES EAUX USEES ET DES DÉBOUCHÉS DES DRAINS QUI SONT SOUS LES OUVRAGES.

### CRÉATION D'UNE ZONE D'ACCUEIL DES EAUX

Lors de gros événements pluvieux, il peut y avoir déversement d'effluents directement vers le milieu naturel. Le bassin d'orage permet de réguler des flux : il peut être conçu pour stocker les fractions les plus polluées des eaux (by-pass pour fermer les bassins après pollution). En cas de fuite, les effluents retenus par le bassin pourront être pompés pour épanchage.

Dans le cas d'un épanchage nécessaire en dehors des périodes réglementaires, une demande devra être effectuée auprès du service des installations classées. Cette demande devra être accompagnée d'analyse en azote du produit à épancher, du type de parcelles réceptrices et de la culture pratiquée. Tout épanchage pourra être effectué après accord de l'autorité compétente. Les bassins de rétentions doivent être entretenus et les tuyaux de sécurité doivent être vérifiés (non bouchés). L'état des vannes (ou by-pass) doit être contrôlé.

### PETITS AMÉNAGEMENTS POUR RE-DIRIGER L'EAU

En certains points précis de l'exploitation, la mise en place de caniveaux pour recueillir les eaux de ruissellement et les diriger vers une zone d'accueil (bassin d'orage, fosse, zone épanchable) peut s'avérer efficace.

Information des procédures d'urgences : Former les salariés aux outils de sécurisation, au bon réflexe en cas de déclenchement d'alarme, afficher de manière visible les procédures à suivre.

IL FAUT RAISONNER CES TRANSFERTS DE MATIÈRE À TRAITER EN CONTRÔLANT LE NIVEAU DE LA FOSSE AVANT ENVOI. CETTE VISITE PERMET ÉGALEMENT DE VÉRIFIER S'IL N'Y A PAS DE FUITES APPARENTES.

### STOCKAGE DES EFFLUENTS

Pour les fosses avec remplissage par pompe, prévenir les débordements avec mise en place d'une poire de niveau ou interrupteur à flotteur. Ces pièces doivent être régulièrement nettoyées et contrôlées en niveau haut et niveau très haut. Il est également possible de prévoir une vanne en arrivée de fosse pour bloquer le transfert si le niveau est trop haut. Pour les fumières non couvertes qui accueillent un fumier s'engager pour savoir si la fumière peut être couverte ou si le fumier de raclage ne peut pas être ajouté dans la fosse car les fumiers mous sont très instables et difficiles à manipuler (+ perte en valeur fertilisante). Si le stockage est susceptible de déborder, il est important d'avoir identifié les possibilités de prêt (sarte). Si le stockage chez un voisin, il faudra signaler ces transferts dérivés à la DDFP.

### UNITÉ DE TRAITEMENT

Il est possible de prévoir le fonctionnement des pompes avec horaire d'allumage et minuterie : arrêt même si le niveau haut n'est pas atteint. Lorsque des questionnements plus précis se posent, se rapprocher de son installateur. Il est essentiel de vérifier l'efficacité de son traitement en mesurant la valeur fertilisante de l'effluent avant irrigation.

**LE TRANSFERT DES EFFLUENTS**

Les émissions d'ammoniac sur le site d'élevage constituent une atmosphère particulièrement agressive pour le matériel. Il est nécessaire de contrôler régulièrement leur état. Si des travaux sont nécessaires : préférer les canalisations enterrées. Si le réseau d'eau pluviale est à proximité directe du réseau de canalisations d'effluents, certains aménagements peuvent être proposés pour éviter un rejet direct en cas de défaillances des canalisations.

## ((( STOCKAGE ET STATION )))



## ((( LE SITE D'EXPLOITATION )))



## ((( PROCÉDURE D'ALERTE )))

### ((( SI UNE POLLUTION ARRIVE, LES BONS GESTES )))



ALERTER IMMÉDIATEMENT LES SERVICES DE SECOURS ☎ 18

#### DONNER DES INDICATIONS PRÉCISES

- ((( Pollution des eaux.
- ((( Localisation précise du sinistre (commune, adresse, lieu-dit, cours d'eau menacé).
- ((( Vos nom, prénom et coordonnées.
- ((( Heure de survenue de l'accident.

#### CHARACTÉRISER LA NATURE ET LA QUANTITÉ DU POLLUANT

S'il est aisément identifiable (lisiers, hydrocarbures) et les conséquences possibles (proximité de cours d'eau, prise d'eau ou pisciculture).

#### INTERVENIR EN PREMIÈRE URGENCE

- ((( Isoler la fuite de produit polluant : fermer les vannes de sectionnement ou de by pass.
- ((( Colmater la brèche : pose de coussins gonflables ou de matériaux étanches, maintenus par des sangles.
- ((( Éviter l'écoulement vers un cours d'eau ou un fossé :
  - Création d'une digue provisoire (terre, sacs de sable, bâche plastique).
  - Creusement de tranchées en amont du cours d'eau.
  - Si le produit a atteint un fossé, essayer d'en empêcher l'écoulement vers un cours d'eau (obstruction de l'extrémité du fossé) épanchage de produits absorbants (sciure, sable, terre, paille).
- ((( Protection des réseaux de collecte : obstruer les avaloirs et canalisations (ballons gonflables, bâches plastiques, plaques de fonte) pour confiner le produit polluant.

LES TAUX FORMENT UNE PROTECTION ESSENTIELLE POUR ÉVITER LES TRANSFERTS DIRECTS AUX COURS D'EAU. EN CAS DE Fuite importante d'effluents il pourra être réalisé des ouvrages de stockage. Une zone qui est enrichie, type roncier, n'est pas forcément une zone protégée. Le nettoyage permet de constater l'existence ou non d'un talus. Les exutoires sont des points sensibles qui sont amenés à se dégrader sous une forte pression de ruissellement. Ce sont des points à vérifier de manière régulière. Une brèche parcellaire permet de limiter les ruissellements et les ralentir.

### LE MATÉRIEL D'IRRIGATION

De manière générale, l'irrigation de jour est à privilégier car elle permet une surveillance visuelle. Être présent au démarrage permet de diminuer les risques d'accident. De nombreux sécurités sont déjà présentes sur la plupart des asperseurs, notamment l'arrêt de la pompe s'il y a une chute de pression. Veiller tout de même à ouvrir à fond l'hydrant pour que la sécurité basse pression puisse fonctionner. Les éleveurs qui irriguent la nuit, pour éviter les nuisances pendant la journée (voisinage), doivent prendre un maximum de sécurité car aucune surveillance humaine ne sera réalisée. Il est nécessaire de prévoir une sécurisation supplémentaire : La mise en place d'un minuteur sur la station de pompage : c'est l'éleveur qui décide combien de temps l'aspenseur va travailler.

((( Régulation électronique pour gérer la fin de course : si l'automate détecte que le renouvellement ne se fait pas au bout d'un certain temps, le vérin se ferme. Le matériel peut être ajouté à un aspenseur existant.

## ((( TÉMOIGNAGES )))

### L'ENJEU DU SIGNALLEMENT SANS DÉLAI DE LA FUITE DE PRODUITS POLLUANTS



CHRISTIAN JARDIN



CHRISTIAN CLÉMENT

**TÉMOIGNAGE DE M. CHRISTIAN JARDIN,**  
Directeur départementale de la Protection des Populations

L'appel passé au « 18 », permet d'une part la mobilisation des pompiers pour aider à l'analyse et la maîtrise des impacts de la pollution, et d'autre part le déclenchement du **dispositif d'alerte départemental** relatif à la gestion des pollutions des eaux, qui prévoit via les services de l'État compétents de prévenir les professionnels concernés par un risque de dégradation de la qualité de l'eau, à savoir : les exploitants de prises d'eau potable, les pisciculteurs, les conchyliculteurs, la fédération de pêche, le syndicat de bassin, les mairies... Ainsi, plus la réactivité de l'exploitant est importante, plus les chances de maîtriser l'incident et de réduire l'impact sur le milieu et sur les activités des usagers sont grandes. Le système repose donc sur la maîtrise des opérations de surveillance et de maintenance des installations par l'exploitant agricole.

### TÉMOIGNAGE DE M. CHRISTIAN CLÉMENT,

Directeur d'Eau du Ponant

Dès réception de l'information de survenue d'une pollution accidentelle sur l'Élorn en amont de l'usine de production d'eau potable de Pont Ar Bled, plusieurs mesures conservatoires sont prises afin de réduire les risques de coupure d'eau sur les réseaux de distribution alimentés par l'usine :

- ((( Mise en production maximale au régime de 2 400 m<sup>3</sup>/h pour forcer le remplissage des réservoirs de tête.
- ((( Surveillance renforcée de la qualité de l'eau brute à l'usine de production ; dans le cas d'une pollution par les lisiers, le suivi est réalisé sur le paramètre ammonium (NH<sub>4</sub>), analysé en continu à la prise d'eau.
- ((( Préparation avec le Syndicat du Bas Léon de la mise en œuvre de l'interconnexion de secours avec l'usine de Kernilis, qui peut autoriser un appoint significatif pour le secteur de Landerneau.
- ((( Arrêt de l'usine de production de Pont Ar Bled au passage du pic de pollution.
- ((( Redémarrage de l'usine de production dès retour des concentrations à un niveau compatible avec la production d'eau potable.